



## **01c Information** prophylaxies de cheptel et d'introduction

Référence : Indice 02 Date: 08/09/2015 Page 1 sur 2 VETERINAIRES

PROPHYLAXIES OBLIGATOIRES			
	Campagne de prophylaxie du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mai		
Brucellose	Elevage allaitant : sérologie annuelle sur 20 % des bovins > 24 mois.		
	Elevage laitier : contrôle annuel sur lait de mélange.		
Leucose	Elevage allaitant : sérologie sur 20 % des bovins > 24 mois tous les 5 ans.		
	Elevage laitier : contrôle sur lait de mélange tous les 5 ans.		
IBR	Elevage allaitant : dépistage annuel systématique sur tous les bovins de plus de 24		
	mois non-connus positifs.		
	Elevage laitier : contrôle semestriel sur lait de mélange.		
	Vaccination ou élimination systématique de tous les bovins positifs.		
Varron	Contrôles aléatoires et orientés des élevages par sérologies de mélange.		
Campagne de prophylaxie durant le mois de mai			
Aujesky	Dépistage annuel systématique sur 10 % des reproducteurs avec un minimum de		
	15 par prélèvement de sang sur buvard pour tous les élevages plein-air (y compris		
	engraisseurs et élevages de sangliers) et les élevages sélectionneurs		
	multiplicateurs.		
SDRP	Dépistage annuel SDRP sur 10 % des reproducteurs avec un minimum de 15		
	animaux en mélange de 5 (élevages naisseurs, naisseurs engraisseurs et sangliers).		
	Campagne de prophylaxie du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre		
Brucellose ovine	Dépistage tous les 5 ans sur la totalité des béliers âgés > 6 mois et 25 % des		
	femelles en âge de reproduire avec un minimum de 50 femelles.		
Campagne de prophylaxie du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre			
Prucelless	Dépistage tous les 5 ans sur la totalité des boucs âgés > 6 mois et 25 % des femelles en âge de reproduire avec un minimum de 50 femelles.		
	Terrienes en age de reproduire avec un minimum de 50 femenes.		
caprine	sauf pour les élevages en lait cru où la prophylaxie est annuelle		
	Leucose  IBR  Varron  Aujesky  SDRP		

PROPHYLAXIES VOLONTAIRES				
Symp.	Paratuberculose	Dépistage annuel individuel par PCR ou sérologie pour les élevages en faisant la demande (population prélevée variable selon les situations).		
	CAEV	Dépistage annuel individuel par sérologie sur les caprins de plus de 6 mois pour les élevages en faisant la demande.		
(int)	Tremblante	Programme de génotypage basé sur le volontariat et billet de garantie conventionnelle ovin.		
	Visna maëdi	Dépistage annuel de tous les béliers > 12 mois et :  • toutes les femelles > 24 mois => élevages < 50 brebis  • 50 brebis au plus => élevages > 50 brebis		
The same of the sa	Artérite Virale Equine (AVE)	Dépistage annuel individuel par sérologie et par écouvillonnage sur les étalons		
	Métrite équine contagieuse	pratiquant la monte publique lors de la journée annuelle d'approbation		





# 01c Information prophylaxies de cheptel et d'introduction

Référence :	
Indice 02	
Date: 08/09/2015	
Page 2 sur 2	
VETERINAIRES	

#### **CONTROLES A LA VENTE**



#### Cheptel à risque

Le dépistage de la brucellose (bovin > 24 mois) et de la tuberculose (bovin > 6 semaines) doit être effectué dans le cheptel vendeur par son vétérinaire sanitaire, 15 jours avant le départ de l'animal. Le dépistage de l'IBR et de toute autre maladie non-réglementée peut être réalisé en même temps.

CONTROLES D'INTRODUCTION					
Contrôles obligatoires réalisés exclusivement par le vétérinaire sanitaire dans les 15 jours précédant ou les 10 jours					
suivant l'arrivée de tout nouveau bovin dans le cheptel					
المراجة المراج	Brucellose	Sérologie individuelle sur bovins > 24 mois si délai de transfert est > à 6 jours.			
	Tuberculose	Tuberculination sur les bovins > 6 semaines si le délai de transfert est > à 6 jours.			
	Varron	Traitement sauf bovins avec mention zone ou cheptel assaini sur ASDA			
	IBR	Sérologie individuelle systématique sur tous les bovins sauf dérogation			
	Brucellose caprine	Contrôles obligatoires à réaliser dans les 15 jours avant ou 10 jours suivant l'arrivée pour tout animal > 6 mois			

### **CONTROLES VOLONTAIRES**

#### Utilisez le Billet de Garantie Conventionnelle

Introduction => phase à haut risque sanitaire => maladies abortives (une seule introduction peut conduire à une catastrophe sanitaire et par conséquent, économique).

Prise en charge de 50 % des frais d'analyses.

\$\f\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	BVD	Dépistage BVD PCR en mélange systématique sur tous les bovins introduits, quel que soit leur âge, avec une mutualisation du coût au niveau de GDS Creuse.
	Paratuberculose	Sérologie individuelle et PCR sur fèces dans le cadre du billet de garantie conventionnelle sur les animaux de plus de 18 mois.
The state of the s	Essentiellement maladies abortives	Engagements et dépistages prévus dans le cadre du Billet de Garantie Conventionnelle ovin ou caprin